

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 15 avril 2011

2011/002

Date de convocation : 07.04.2011
Nombre de membres en exercice : 08
Nombre de membres présents : 08
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 08
Votes contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : subventions 2011

L'an deux mille onze le quinze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – LUGA B – FAURE R – PIQUEMAL S – CHIVA N – SANDRES M – LOUVET M – RICHOU D –

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les mêmes subventions avec les mêmes montants que l'année précédente, à savoir :

- comité des fêtes : 700 €
- ACCA de TREZIERS : 150 €
- Association pêche Mirepoix : 50 €
- Association des parents d'élèves : 100 €
- Club 3° âge : 100 €
- Association Vanille et Chocolat : 100 €
- Collège PONS (voyage MEERTZ) 100 €.

Le Conseil Municipal approuve cette décision, et vote ces différentes subventions dont le montant total est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 21-04-11
Et notification du 22-04-11

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

21 AVR. 2011

